



Midis du CRHiDI – quadrimestre 2017

Résumés des communications

Lundi 2 octobre 2017

Alix Sacré : "La ligne de ceinture est de Bruxelles : histoire d'une barrière de croissance".

Résumé :

Quel a été l'impact du développement du chemin de fer sur la morphologie urbaine des faubourgs de Bruxelles ? Pour tenter d'apporter une première réponse à cette vaste question, nous examinerons le rôle des infrastructures ferroviaires (voies et gares) de la ligne de ceinture Est de Bruxelles (l'actuelle ligne 161). Nous démontrerons que, contrairement à une idée reçue et encore largement diffusée, la formidable croissance du réseau ferroviaire dans la deuxième moitié du XIXe siècle a parfois pu constituer un redoutable obstacle à l'urbanisation de certains quartiers en érigeant au beau milieu de ce ceux-ci ce que l'on pour-rait appeler des "barrières de croissance". Croisant des archives de différentes natures et notamment cartographiques avec des concepts issus des travaux sur la morphologie urbaine, nous montrerons qu'à travers l'exemple de cette ligne que, si les gares ont souvent favorisé le développement urbain, les voies ferrées traversant la ville ont par contre joué le rôle inverse, en constituant parfois d'importantes entraves à la croissance de certains quartiers.

Lundi 6 novembre 2017

Ornella Rovetta : "Juger les « coupables de guerre » dans les années 1920 : une expérience pionnière pour rendre une justice visible ?"

Résumé :

It took the Belgian courts six years from the end of the First World War to organize an impressive series of in absentia trials in 1924-25, a decade after the German invasion of Belgium. The successive steps preceding these trials were

subject to an intense diplomatic and media coverage (Clappaert 2014). It was indeed a period of experiencing concurrent jurisdictions (a failed international court, the Leipzig trials, the French and Belgian national cases), dealing with extradition issues and gathering testimonies on the violation of the laws and customs of war against civilians. Belgian political and judicial authorities thus mobilized individual actors (victims, eyewitnesses) and institutional actors (magistrates, local authorities) in order to identify and prosecute German coupables de guerre.

This paper addresses the transnational character of post-WWI trials, analysing the attempts to confront multiple documentary sources on the crimes committed and to initiate legal and judicial information exchanges between France, Great Britain, Belgium and Germany (Lewis 2014). How were the “atrocities” (Horne and Kramer 2001) "represented" and qualified by Tribunals ten years after the facts? In 1921, Great Britain, France and Belgium sent observers in Leipzig to report on the trials before the Supreme Court and the cases led to an intense media and political coverage. But in the 1924-25 Belgian trials, the defendants were absent. In this case, the trial was just a stage in which to produce a peculiar truth in the midst of a very public and on-going controversy.

Building on an analysis of trial records, diplomatic archives and press clippings, the paper seeks to compare the process of publicization of these cases, taking into account their specific setup, their audience and visibility and reflecting on whether they can be considered a pioneering precedent in making post-war justice visible.

Lundi 4 décembre 2017

Hajar Oulad ben Taib : "Pionnières de l'immigration marocaine dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean : parcours de femmes de 1964 à 1974".

Résumé :

En 1964, le Maroc signe un accord avec la Belgique d'envoi de main d'œuvre d'appoint. Dans ce cadre, les femmes marocaines gagnent aussi la Belgique. L'objectif de cette présentation est de fournir une vue d'ensemble du processus migratoire des pionnières de l'immigration marocaine installées dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Ainsi, nous présenterons une étude des différentes étapes du mouvement migratoire que sont le départ, le voyage, l'arrivée et l'installation au sein de la commune. Une relecture « genrée » du phénomène migratoire permettra aussi de poser la question du travail des femmes et des structures publiques et/ou privées venant en aide à cette population féminine.